



REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE 2010/2011

CARACTERISTIQUES GENERALES

Implantation :

Groupe Scolaire Philippe-Laurent Roland
8 avenue François Mitterrand
59710 PONT-à-MARCQ

Gestionnaire :

Mairie de Pont-à-Marcq
Place du Bicentenaire
59710 PONT-à-MARCQ
tél. : 03.20.84.80.80 – fax : 03.20.84.84.10

Responsable : Monsieur le Maire en exercice, Daniel CAMBIER.

RESERVATION DES REPAS.

Les inscriptions au restaurant scolaire doivent être effectuées au service d'accueil de la mairie uniquement à l'aide de la fiche d'inscription intendance » dûment signée par les responsables légaux de l'enfant concerné.

PAIEMENT DES REPAS.

Le paiement mensuel doit être effectué en même temps que la réservation des repas par tout moyen à votre convenance au service accueil de la mairie. Un reçu vous sera systématiquement délivré.

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS - RESERVATIONS ET PAIEMENTS

**POUR LA RENTREE PROCHAINE :
A COMPTER DU 23 AOUT 2010 en Mairie**

**ATTENTION !! CLÔTURE IMPERATIVE DES INSCRIPTIONS -
RESERVATIONS ET PAIEMENTS : LE : LUNDI 30 AOUT à 16 Heures 00.**

**ENSUITE UNE PERMANENCE DE RENOUVELLEMENT
DES RESERVATIONS ET PAIEMENTS**

Se tiendra en mairie le :

SAMEDI 25 SEPTEMBRE
SAMEDI 30 OCTOBRE
SAMEDI 27 NOVEMBRE
SAMEDI 18 DECEMBRE

de 9 h 00 à 11 h 30

Quotient familial euros	QF 1 Inférieur/égal à 500	QF 2 501 à 793	QF 3 794 à 1102	QF 4 Supérieur à 1102	QF 5 Extérieur
repas	1.00 €	1.53 €	2.24 €	2.55 €	3.00 €
encadrement	0.10 €	0.15 €	0.22 €	0.25 €	0.30 €
total	1.10 €	1.68 €	2.46 €	2.80 €	3.30 €

Verso à compléter